LE CYBER HARCELEMENT

C'est le harcèlement en ligne.

Il consiste à humilier, propager des rumeurs, des insultes, des menaces...de façon répétée mais aussi par la publication de photos ou de vidéos dégradantes.

Le cyber harcèlement est puni par la loi.

Pour la victime, cela entraîne une souffrance morale pouvant aller jusqu'au suicide.

Que faire en cas de harcèlement ?

Lorsque l'on est victime ou témoin : en parler à un adulte (professeur, animateur, parents...), ne pas tenter de résoudre le problème par la violence.

Un numéro vert (gratuit) est disponible au **0800 200 000**

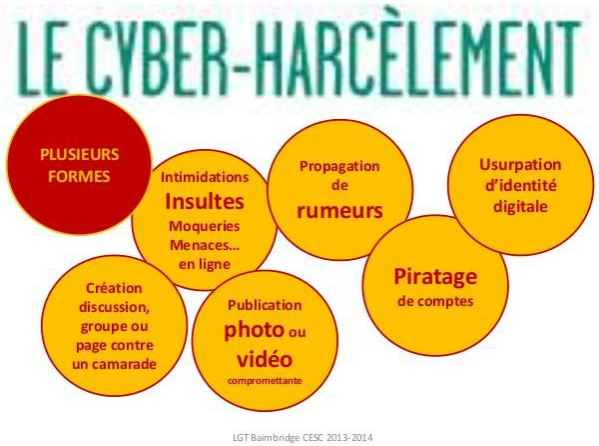

Bibliographie / sitographie :

Magazine les hors-séries d'histoire junior, Mai 2019, n°15, pages 22 et 23.

Sites internet utilisés :

https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/tnk-bfr-shr-gd/index-fr.aspx

https://fr.wikipedia.org/wiki/Avatar_(informatique)

http://reseauxsociaux-com.over-blog.com/2016/03/la-frequence-d-utilisation.html

https://www.nouvelobs.com/societe/20161103.OBS0661/cyber-harcelement-l-ado-vit-une-humiliation-absolue-il-veut-mourir.html

Copyright : VOUILLON Juliette, ROBIN Léa et SAUNIER Lenny

LES RÉSEAUX SOCIAUX, COMMENT ÇA MARCHE ?

Un réseau social est un site web ou une application qui regroupe divers utilisateurs leur permettant d'échanger entre eux.

Classement des réseaux sociaux les plus utilisés en France :

1. Facebook
2. YouTube
3. Instagram
4. Whatsapp
5. Snapchat

Les Français passent en moyenne 82 minutes par jour à consulter des sites et des applications.

Cette plaquette est adressée aux adolescents et aux parents.

IDENTITE NUMERIQUE

C'est l'ensemble des informations que l'on donne de soi sur internet.

Je choisis un pseudo qui ne révèle pas mon identité (exemple : Picassodu75).

Avatar : représentation informatique d'un internaute.

Il vaut mieux ne pas prendre un avatar qui me ressemble car on pourrait me reconnaître.

Il ne faut pas dévoiler son identité, sa localisation, son numéro de téléphone, son adresse e-mail, son âge (ne pas installer de réseau social avant 13 ans), ses coordonnées bancaires.

Je laisse des traces sur le net à chaque fois que je publie, que je « like » , que je partage, et que je commente.

Trop d'informations personnelles peut mettre en péril sa vie.

PUBLIER ET PARTAGER

On peut publier et partager des photos, des vidéos, des messages, des informations sur nos humeurs, nos activités, nos opinions, nos idées... pour nos proches. Certaines personnes publient pour un public (l'atelier de Roxane, Troom Troom...).

Nous entendons constamment dire que le partage est une bonne chose. Mais si nous ne réfléchissons pas profondément à nos façons de partager, nous risquons de nous faire du mal ou d'en faire à d'autres personnes. Rappelez-vous toujours que ce que vous partagez avec vos amis peut finir par être partagé avec d'autres personnes.

5 choses à faire avant de publier ou partager :

1. Bloquez l'accès des applications que vous n'utilisez plus.

2. Modifiez et gérez les publicités.

3.Configurez vos paramètres de confidentialité.

4. Utilisez un moteur de recherche qui protège contre le pistage.

5. Vérifiez vos paramètres de sécurité grâce à « l'assistance confidentialité ».

N'acceptez pas n'importe qui !

ECRANS, GERER SON TEMPS ET SES ACTIVITES

Il faut trouver du temps pour ses activités et les écrans.
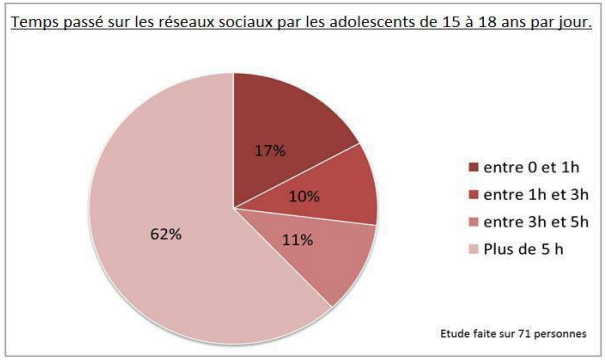
Il faut se donner une limite de temps sur les écrans car l'exposition intensive peut entraîner des problèmes de concentration, d'exclusions, et d'addictions.